

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE RODEREN  
SEANCE DU 22 MARS 2018**

L'an deux mil dix-huit, le 22 mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe KIPPELEN, Maire.

Date de la convocation :

15 mars 2018

Date d'affichage :

15 mars 2018

**Présents : Mmes et MM.**

Maurice WINTERHOLER, Eric SOENEN, Béatrice TESTUD,  
Hubert SCHNEBELEN, Sandra COLOMBO, Jocelyne SOURD,  
Marc WILLEMANN, Marie-Thérèse WELKER, Emmanuelle  
RUFF.

Nombre de membres : 15

En exercice : 14

Suffrages exprimés : 14

Votes Pour : 14

Votes Contre : 0

Abstentions : 0

**Excusé(s) :**

M. Eugène SCHNEBELEN,  
Mme Nadia REINOLD,  
Mme Nicole SELBITTO,  
M. Rémi TSCHIRHART,

**Procuration(s) :**

Mme Béatrice TESTUD,  
Mme Jocelyne SOURD,  
M. Hubert SCHNEBELEN,  
M. Maurice WINTERHOLER.

**DEL20180322\_005**

Objet de la délibération : Amortissement de subvention d'équipement

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Décide d'amortir en une seule annuité au budget 2018 la subvention d'équipement de 10 768 € versée en 2015 à l'association Gymnastique Espérance.

Roderen, le 26/03/2018

Le Maire, Christophe KIPPELEN

Acte rendu exécutoire après dépôt en

Sous-Préfecture le 26/03/2018

et publication ou notification du 26/03/2018

